



CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 7 avril 2010

COMPTE RENDU

Le sept avril deux mille dix, les membres du Conseil Communautaire de la Communauté de Communes de Sartilly, dûment convoqués par le Président se sont réunis à la Communauté de commune sous la présidence de M. Claude FOURRE, Président.

Etaient présents : Mme BRUNAUD-RHYN Catherine, Mme GASTEBOIS Maryvonne,
Mesdames et Messieurs les délégués représentant les communes de :

- ANGEY : Mme LORE Monique, M. LEMONNIER Alain
- BACILLY : M. DEBON Jean-Pierre, M. PICHON Jacques
- CAROLLES : M. LOISEAU Philippe, M. GUILLOUX Aymerick
- CHAMPCEY :
- CHAMPEAUX : Mme GIARD Claudine
- DRAGEY RONTHON : M. FOLLAIN Hubert, Mme LEPRODHOMME Sandrine, M. DATIN Jean-Luc
- GENÊTS : M. LALISSE Allain, M. DUTEIL René
- LOLIF : M. ANDRE Alphonse
- MONTVIRON :
- ST JEAN LE THOMAS : M. BACHELIER Alain, M. MOREL Philippe
- ST PIERRE LANGERS : M. HERBERT Georges, Mme LEFEVRE Nadine, M. LEGRAND Bernard
- SARTILLY : M. RAULT Denis, Mme GOUELLE Solange, M. LUCAS Jean-Pierre

Etaient Absents Représentés :

M. QUINTON Eric représenté par M. MAINCENT Jean-Pierre
M. HEON Philippe représenté par Mme LEVAVASSEUR Marie-Agnès
Mme LAISNEY Geneviève représenté par M. GONTHIER Dominique

Excusés :

M. THOUVENOT Jacques, Vice-président,	M. BACHOTET Philippe
M. SEVIN Jean-Marie	M. ROBIDAT Serge,
M. JOUSSEAUME Pascal	M. LAMBERT Gaétan,
M. JOLLY Thierry	M. JOUENNE Laurent
Mme GROSFILS Sophie	

Le Conseil a choisi pour **secrétaire** : Mme GASTEBOIS Maryvonne

Nombre de conseillers en exercice : 36 / Nombre de conseillers présents : 27

Convocation du : 31 mars 2010

Affichage du :

Documents envoyés avec la convocation : dossier budget primitif 2010

Une copie de la convocation a été adressée aux Maires ne siégeant pas en qualité de délégué communautaire.

Signature du procès-verbal de la séance précédente dont chacun a reçu compte-rendu intégral.

BUDGETS PRIMITIFS 2010

Présentation des différents budgets primitifs 2010 par Monsieur LECUREUIL, Trésorier et Madame BRUNAUD-RHYN, Vice-présidente, déléguée aux finances.

BUDGET PRINCIPAL 2010

Monsieur LECUREUIL, Trésorier, présente le budget par chapitre. Suite aux différentes commissions de finances du 1^{er} mars, 9 mars, 23 mars et de l'avis favorable du Bureau du 30 mars 2010, le Président propose de ne pas augmenter les contributions pour 2010.

Les chiffres du budget Principal 2010 sont les suivants :

SECTION DE FONCTIONNEMENT

:

Dépenses

011 – Charges à caractère général	640 300.
012 – Charges de Personnel	605 000.
022 – Dépenses imprévues	60 000.
023 – Virement à la section d'investissement	683 272.70
042 – Opérations d'ordre (amortissements)	37 364.01
65 – Autres charges de gestion courante	879 762.
66 – Charges financières	71 100.
67 – Charges exceptionnelles	63 802.

Soit un Total de Dépenses de Fonctionnement de 3 040 600.71 €

Recettes

002 – Excédent 2009 reporté	599 104.52
013 – Atténuation de charges	15 000.
70 – Produit des services	56 400.
73 – Impôts et taxes	1 764 783.
74 – Dotations et participations	527 787.
75 – Autres produits de gestion courante	64 000.
77 – Produits exceptionnels	13 526.19

Soit un Total de Recettes de Fonctionnement de 3 040 600.71 €

Etat des Taux d'imposition 2010

Le Conseil communautaire vote les taux d'imposition des taxes directes locales pour 2010 suivants :

Taxe Habitation	5.12 %
Taxe Foncière bâti	7.89 %
Taxe Foncière non bâti	18.12 %
CFE (Cotisation Foncière des entreprises)	
Hors Zone	2.42 %
Zone	6.05 %
Adopté à l'unanimité	

Attributions diverses 2010	2009	2010
<i>Dotation d'Intercommunalité</i> calculée en fonction de la population, du potentiel fiscal par habitant et du coefficient d'intégration fiscale (CIF)	304 621	319 270
<i>Dotation de Compensation des EPCI</i> "part salaires" de la TP	16 159	16 207
DGF (Dotation Globale de Fonctionnement)	320 780	335 477
TOTAL		

Fonds départemental de la Taxe Professionnelle		
sur équipement CA 2008	9 935	11 870
sur annuité emprunts 2009	6 303	5 456
	16 238	17 326
TOTAL		
Taxe Enlèvement des Ordures Ménagères (TEOM)	712 536	736 158
Taux 13.97% inchangé depuis 2006		

Cotisations et participations 2010		
<i>6720 habitants</i>	2009	2010
<i>Collège (7 500 € + 5 000 € Voile)</i>	12 500.00 €	12 500.00 €
<i>CLIS - Classe d'intégration scolaire</i>	3 700.00 €	3 700.00 €
<i>Pays de la Baie du Mont Saint Michel</i>	15 388.80 €	15 388.80 €
<i>Pays de la Baie Initiative - Plate forme d'Initiative locale</i>	20.00 €	100.00 €
<i>Association des Maires du Département de la Manche</i>	350.00 €	400.00 €
<i>Association Des Communautés de France (ADCF)</i>	449.47 €	600.00 €
<i>SDIS</i>	129 562.00 €	152 662.00 €
<i>SNSM</i>	2 000.00 €	2 000.00 €
<i>Mission Locale</i>		6 200.00 €
<i>Fourrière - Passerelles - Avranches</i>	2 889.60 €	2 700.00 €
<i>Association interdépartementale Manche Ille et Vilaine</i>	100.00 €	150.00 €
<i>Contribution Boucles locales</i>	2 100.00 €	2 100.00 €
<i>Accès services - Assistance et Maintenance Logiciels</i>	4 000.00 €	4 000.00 €
<i>Maintenance Logiciels MAGNUS</i>	1 000.00 €	1 000.00 €
<i>ATESAT (Voirie)</i>	7 000.00 €	6 000.00 €
<i>SCOT</i>	3 918.00 €	4 000.00 €
<i>Syndicat mixte des Bassins versants des Côtiers Granvillais</i>	26 000.00 €	19 000.00 €
<i>Association Porte de la Baie Tourisme</i>	35 500.00 €	36 000.00 €
<i>CDAS (organisme social)</i>	3 400.00 €	3 700.00 €
<i>SYMEL (équipement Littoral)</i>	1 600.00 €	1 600.00 €
<i>CLIC</i>	1 344.00 €	1 344.00 €
<i>TRANSPORT SCOLAIRE RPI</i>	34 000.00 €	44 000.00 €
<i>Médecine du Travail</i>	1 800.00 €	1 800.00 €
TOTAL	288 621.87 €	320 944.80 €

L'augmentation du montant des participations est due principalement à :

- l'augmentation du contingent d'incendie 2010 calculée sur la population totale légale au 01/01/2010 soit 6 860 habitants au lieu de 5 891 habitants au 01/01/1999.
- La prise en charge de la cantine scolaire du regroupement pédagogique de St Pierre Langers – St Aubin des Préaux jusqu'à ce jour payé par le Conseil Général.
- L'adhésion à la Mission Locale du Pays Granvillais

AFFECTATION DU RESULTAT DE L'EXERCICE 2009

Le Conseil communautaire,

Après avoir constaté que le Compte administratif 2009 fait apparaître un excédent de Fonctionnement de 911 320.23 €

Décide d'affecter le résultat de Fonctionnement comme suit :

Résultat de l'exercice :	423 420.97
Résultat antérieur reporté :	487 899.26
Total	911 320.23
Solde d'exécution d'investissement D001	312 215.72
Affectation en réserve d'investissement R1068	312 215.72
Report en Fonctionnement R002	599 104.52

Adopté à l'unanimité

SECTION D'INVESTISSEMENT

Opération	Dépenses	Recettes
28 - ACQUISITION DIVERSES - TRAVAUX DE BATIMENTS	90 000	
30 - LITTORAL	48 000	15 500
33 - VOIRIE	215 000	28 974
36 - SALLE DE SPORT	46 000	
40 - ENVIRONNEMENT	42 000	1 200
41 - AGRANDISSEMENT CLSH	420 000	163 000
42 - LAVERIE DES BLINS	110 000	
Transfert de la réserve foncière du complexe équin vers le budget annexe	535 498	498 000
REMBOURSEMENT CAPITAL EMPRUNT	203 000	
Frais d'étude du complexe équin pour récupération du FCTVA	75123.68	75 123.68
Amortissements des Immobilisations (Opération d'Ordre)		37 364.01
2111- Frais notariés transférés	5 126.19	
FCTVA Globalisé / (936 000 € x 15.482 %)		144 000.00
001 SOLDE D'EXECUTION D'INVESTISSEMENT REPORTE	312 215.71	312 215.71
021 VIREMENT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (Opération d'Ordre)		683 272.70
TOTAL	2 101 963.58	1 958 650.10
Reste à financer par emprunt		143 313.48

Dette

Le capital restant dû au 31/12/2009 est de 1 617 218.87 €.

2 emprunts de la Caisse d'Épargne sont arrivés à terme au 31/12/2009, 1 autre au 25/05/2010 ainsi que 2 autres fin 2011. L'endettement de la Communauté de Communes tend à diminuer au cours des prochaines années ; ce qui lui permettra de financer de nouveaux projets et principalement le Complexe équin.

ATELIER RELAIS 1 - BUDGET 2010 - H.T.

Section de Fonctionnement

Elle s'équilibre à 32 424.10 € dont 25 324.10 € d'excédent antérieur reporté 2009.

Section d'Investissement

Elle s'équilibre à 2 827.56 € qui correspond à l'excédent antérieur reporté 2009.

Adopté à l'unanimité

ATELIER RELAIS 2 – BUDGET 2010 - H.T.

SECTION DE FONCTIONNEMENT

Elle s'équilibre à 20 359.08 € dont 15 459.08 € d'excédent antérieur reporté 2009 et 4 800 € de loyers.
Adopté à l'unanimité

BUDGET 2010 - ZONE ARTISANALE – H.T.

SECTION DE FONCTIONNEMENT

Elle s'équilibre à 2 198 451.32 € dont

<u>Dépenses</u> :	165 000.	Terrains à aménager
	111 518.12	Travaux
	13 515.	Intérêts des emprunts
<u>Recettes</u> :	1 172 512.70	Excédent reporté 2009
	256 180.	Vente des parcelles
	44 302.	Subvention CDC
	50 000.	Pénalités

Le reste des opérations sont des opérations de comptes de stocks obligatoires.

SECTION D'INVESTISSEMENT

La section d'investissement s'équilibre à 2 583 874.82 € dont

1 188 659.58	Déficit 2009 reporté
44 302.	Capital des emprunts

Le reste des opérations sont des opérations de comptes de stocks obligatoires. Madame Brunaud-Rhyn rappelle que le prix de revient de la Zone Artisanale depuis sa création correspond à un total de **1 492 562.97 €** soit :

385 423.50	3 ^{ème} tranche de travaux
+ 1 107 139.47	de travaux terminés

et qu'il y a à ce jour 160 emplois sur cette zone.

Monsieur LECUREUIL signale qu'il a procédé à la régularisation des comptes de stocks de la zone artisanale depuis sa création en intégrant l'ensemble des terrains achetés et vendus afin de pouvoir évaluer à la fin de l'opération le prix de revient de la zone dans son intégralité. C'est de cette façon que l'on pourra savoir si le budget est débiteur ou créditeur du budget général. Actuellement, le budget général verse au budget de la zone le montant du capital des emprunts souscrits pour celle-ci.

Le capital restant dû de la Zone Artisanale au 31/12/2009 est de 303 903.39 € pour une annuité 2010 de 57 815.47 répartie sur 3 emprunts Crédit Local de France.

Voté à l'unanimité

SPANC - BUDGET 2010

FONCTIONNEMENT

La section de Fonctionnement s'équilibre à 22 364.32 € dont 12 364.32 € d'excédent reporté 2009.

COMPLEXE EQUIN – BUDGET 2010

Le projet du complexe équin implique la création d'un nouveau budget annexe assujéti à la T.V.A.
La première opération comptable consiste à transférer toutes les acquisitions foncières depuis 2006 du budget général au nouveau budget annexe.

SECTION DE FONCTIONNEMENT

Il était souhaitable d'ouvrir une section de Fonctionnement par une avance de la CDC DE 10 000 €.
La section de Fonctionnement s'équilibre à 10 000 €.

SECTION D'INVESTISSEMENT

La subvention de la Région et du Fonds Eperon sont versées. L'inscription en travaux de 222 498 € va permettre de payer dans un premier temps les différents honoraires (assistance à maîtrise d'ouvrage), relevés topographiques et étude de sol.

<u>Dépenses</u>		<u>Recettes</u>	
2111 – Réserve foncière	498 000.	16875 – Avance CDC	535 498.
Achat de terrain	110 000.	1328 – Fonds EPERON	200 000.
2315 – Travaux	222 498.	1322 – Région	100 000.
205 – Droit de propriété	5 000.		
<u>TOTAL</u>	<u>835 498 €</u>	<u>TOTAL</u>	<u>835 498 €</u>

Adopté à l'unanimité

QUESTIONS DIVERSES

WEEK END DU VENT 2010

Le Président expose que la 8^e édition du Week-end du Vent aura lieu les 28 et 29 août 2010 à Carolles et Champeaux. Il demande aux délégués communautaires de l'autoriser à solliciter des subventions auprès des financeurs habituels pour l'organisation de cette manifestation.

Le Conseil communautaire,

Après délibéré,

- Autorise le Président à formuler une demande de subvention la plus élevée possible auprès de la DDCS, du Conseil régional de Basse-Normandie et du Conseil général de la Manche.

Adopté à l'unanimité

Réforme des collectivités territoriales

Dans le cadre du projet de réforme des collectivités, le Président propose la constitution d'un groupe de travail avec les Maires des communes membres et les Vice-présidents de la Communauté, pour réfléchir à l'avenir de celle-ci. Il propose de tenir la première réunion le mardi 4 mai à 18h00.

Par ailleurs, il a été convenu la constitution d'un groupe de travail avec les Communautés de communes autour de Granville ce groupe de travail devant être composé de 2 membres pour chaque Bureau de chaque Communauté de Communes (excepté Granville 4 membres) et du Conseiller Général de chaque canton.

Pour y représenter la Communauté de communes de Sartilly, le Président propose Mme BRUNAUD-RHYN, première Vice Présidente et lui-même.

La séance est levée à 22h30